



Bulletin d'inscription



Ambiance Paddock
2 route de Beaulieu
58400 Chaulgnes
www.ambiance-paddock.com

Tel : 0670294990 Stéphane
Fax: 0386266294

Attention : 10 euros supplémentaires pour toutes inscriptions sur place.

Circuit : **Magny Cours piste Club**

Date :

Prix en euros :

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Date de naissance :/...../.....

E-mail :

N° de tel :

Fax :

Moto (marque/modèle) :

Année :

N° de licence :

Cochez le type \Rightarrow

NET	NCA	NCB
-----	-----	-----

Assurance (compagnie et N° de police) :

Permis de conduire N° : Délivré le :/...../..... A :

CASM N° :

*Pensez à vous munir de ces documents le jour du roulage.

Temps de réf sur circuit pour les catégories « intermédiaire » et « pilote »

1- circuit (nom) : Temps :

2- circuit (nom) : Temps :

Catégorie choisie (cochez la case) :	débutant	intermédiaire 1	intermédiaire 2	pilote
--------------------------------------	----------	--------------------	--------------------	--------

***Nous nous réservons le droit de vous changer de catégorie si nous l'estimons nécessaire pour votre sécurité que ce soit à l'inscription ou lors de la journée de roulage.**

Je joins un règlement par chèque libellé au nom de : Ambiance Paddock
D'un montant de euros.

Remboursement de 100% des sommes versées si annulation au plus tard 30 jours avant la sortie (ou sur présentation d'un certificat médical). **Aucun remboursement ne sera dû passé cette période** (Le mauvais temps, casse de moto et autres problèmes personnels, ne donnent lieu à aucun remboursement).

Abandon de recours :

Je soussigné :

Déclare avoir pris connaissance du règlement, des règles de sécurité au briefing, des obligations individuelles et abandonne tous recours envers le circuit et l'organisateur en cas d'incident survenant sur la piste ou dans le paddock.

Fait à : Le : Signature :

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Dans le cadre de la journée du sur le circuit de....., je soussigné(e)

M....., demeurant

Déclare accepter les risques liée à la participation de cette journée et dégage les organisateurs de toute responsabilité civile, pénale, administrative et judiciaire au cas où je causerais par mon comportement, volontairement ou involontairement, de manière directe ou indirecte, un dommage, quel qu'il soit, à mon véhicule, aux autres véhicules présents, à la piste ou ses abords, à un tiers, un usager ou à moi même.

Je renonce à tous recours ou à engager toutes actions judiciaires à l'encontre des organisateurs dès lors que :

- je serais victime d'un accident dans l'enceinte du circuit de mon fait ou de celui d'une autre personne présente sur la piste
- ma responsabilité serait engagée par une personne morale ou physique à la suite d'un dommage, dont je serais à l'origine à l'occasion de ma présence dans l'enceinte du circuit.

Je déclare également :

- être titulaire du permis de conduire, valide à la date du roulage et correspondant au type de véhicule utilisé ou d'un Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste (CASM).
- que je suis, avec mes accompagnateurs couvert par une assurance responsabilité civile qui garantie pour nous et pour un tiers l'usage du véhicule dans les conditions de stage ou d'entraînement sur circuit dans l'éventualité d'un accrochage entre participants.
- avoir pleine et entière conscience des risques liés au pilotage sur circuit fermé.
- Entreprendre les séances de tours libres et d'entraînement sans esprit de compétition, sous mon entière responsabilité et à mes risques et périls.

Je m'engage à :

- quitter immédiatement l'enceinte du circuit dès lors que je manquerais aux obligations figurant dans le règlement du circuit.
- a ne pas prêter mon véhicule à une personne non inscrite à la journée
- a ne pas circuler sur le site (piste et paddock) sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou d'un quelconque médicament qui pourrait être contre indiqué avec la pratique de la moto.

L'organisateur ne peut être tenu responsable des accidents, dont pourraient être victimes les pilotes ou accompagnateurs (tant au niveau corporel que matériel) et des vols ou litiges qui surviendraient pendant la manifestation et le pilote s'engage à obtempérer à toutes indications par signaux ou drapeaux.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout pilote ne respectant pas les règles de sécurité (sans remboursement de sa journée) ou d'imposer à un participant de changer de niveau.

L'organisateur rappelle :

- qu'en cas de collision, chaque pilote assume les dommages matériels de son véhicule.
- qu'à partir du moment où le pilote monte sur sa moto, il doit obligatoirement être coiffé d'un casque homologué (attaché), d'une tenue entièrement en cuir adapté à la conduite sur piste (blouson, pantalon et gants) et de bottes ou chaussures montantes.
- que le pilote doit prendre réellement conscience des risques importants qu'il prend par cette pratique sportive et s'informer auprès de la FFM et de sa compagnie d'assurance afin de connaître les garanties d'indemnisations en cas de dommages corporels (assurance individuelle accident).

Le pilote peut également souscrire une assurance « RC circulation sur circuit journalier » pour la somme de 17 € ainsi qu'un contrat individuelle accident pour la somme de 8€ sur le site internet www.assurancepiste.com

Description du risque : Circulation du véhicule garanti sur un circuit homologué FFM en dehors de toute compétition.

Je déclare sur l'honneur que tous les renseignements fournis sont exacts, je certifie avoir pris connaissance des conditions et je m'engage à en respecter et à appliquer toutes les prescriptions.

Lu et approuvée :

Fait le :

Signature :

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Dans le cadre de la journée organisée par le
je soussigné(e) M.....
né(e) le

Adresse postale:.....

Téléphone :

E-mail :

dégage la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS de toute responsabilité, au cas où je causerais par mon comportement, volontairement ou involontairement, de manière directe ou indirecte, un dommage quel qu'il soit à un tiers, un usager, un salarié du Circuit, ou à moi-même durant ma présence dans l'enceinte du Circuit, en ce compris les deux pistes :

- piste F1,
- piste Club.

Je déclare également :

- être en bonne santé,
- n'être sous l'effet d'aucun traitement médicamenteux ou autre, de nature à altérer mes facultés au cours de ma présence dans l'enceinte du circuit,
- avoir la pleine possession de mes facultés physiques et mentales,
- plus généralement ne faire l'objet d'aucune incapacité permanente ou provisoire contradictoire avec la pratique de la conduite sur circuit,
- **pour les motards, être équipé d'une combinaison avec dorsale (obligatoire)**
- avoir pleine et entière conscience des risques liés au pilotage sur circuit fermé
- être titulaire d'une assurance responsabilité civile à jour de cotisation.

Je renonce d'ores et déjà à engager toutes actions judiciaires à l'encontre de la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS dès lors que :

- je serais victime d'un accident dans l'enceinte du circuit,
- ma responsabilité serait engagée par une personne morale ou physique à la suite d'un dommage, dont je serais à l'origine à l'occasion de ma présence dans l'enceinte du circuit.

Je m'engage à régler à la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS, sur place lors de ma présence dans l'enceinte du circuit, toute facture qui me sera présentée et qui portera sur des dommages que j'aurais causés aux infrastructures et biens mobiliers utilisés par la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS.

Tarifs dégradations des équipements du circuit :

- Pile de pneus (tarification à la pile) :	220,00 €HT
- Toile caoutchouc (5m linéaire, 128 €HT / m) :	680,00 €HT
- Rails de sécurité (unité : 4m) :	165,00 €HT
- Absorbants – par sac de 20 kg :	25,00 €HT
- Poteau de rails de sécurité (à l'unité) :	165,00 €HT
- Extincteur (à l'unité) :	120,00 € HT
- Astroturf (par mètre carré) :	240,00 €HT

+ TVA 19,6 %

Je m'engage enfin à quitter immédiatement l'enceinte du circuit de NEVERS MAGNY COURS, en ce compris les deux pistes ci-dessus visées, dès lors que je manquerais aux obligations figurant dans le règlement.

A MAGNY-COURS, LE

SIGNATURE :